



Le 10/12/24

SYNDICAT C.G.T. DES TERRITORIAUX DE ROUEN

53 Bourg l'Abbé - 76000- ROUEN

Tél : 02 35 00 29 20

E.Mail : territoriauxrouen@free.fr ou syndicat.cgt@rouen.fr

Les élus-es CGT membres du CST dénoncent une atteinte à la démocratie sociale de la part de Mr le Maire.

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les élus membres du Comité Social Territorial,

Nous avons pris la décision de ne pas siéger au CST du 17 Décembre, et de ne cautionner ni les dysfonctionnements récurrents de cette instance, ni les dossiers relatifs qui y seront présentés. En effet, lors de la préparation de cette instance vous nous avez transmis un dossier concernant la création du poste de police municipale rive gauche qui était déjà annoncé par les médias locaux et qui a fait l'objet d'une présentation lors du dernier conseil municipal. Puis ont été présentées les fermetures de site à la DPE et à la DVS par manque d'effectifs, mesures qui ont déjà été mises en place avant le passage en CST. Et enfin, la revalorisation du régime indemnitaire des Policiers Municipaux pour laquelle vous avez décidé seul l'augmentation de 5% malgré la colère de nos collègues et la mobilisation du 15 Novembre.

Le CST est devenu depuis plusieurs temps une chambre d'enregistrement et les préparations sont devenues inacceptables. Une DGA qui arrive en court de préparation avec un désintéressement aux sujets présentés, de temps en temps aucune présence de la Direction Générale des Services, des questions posées aux élus qui restent sans réponse, est-ce cela que vous appelez le dialogue social.

Puis vient l'incident du CST du 2 Décembre, où la CGT a voulu vous adresser une déclaration liminaire suite aux inquiétudes nationales et locales. Prétendant, un manquement à la règle, vous avez refusé que la CGT puisse vous faire lecture de ce document.

Mr le Maire vous appliquez le règlement comme bon vous semble, lors du dernier CST, la CGT vous a alerté sur le non-respect du règlement du temps de travail pour les agents des bibliothèques, délibération présentée au comité technique et au conseil municipal. Nous vous avons fait part que cette présentation était illégale et que vous encouriez un recours auprès du tribunal administratif. Vous n'avez eu que faire de nos remarques et avez déclaré solennellement que vous assumiez ce risque.

Nous avons bien compris depuis quelques temps que de façon autoritaire, c'est bien vous qui faites la pluie et le beau temps sans vous soucier à aucun moment des alertes de la CGT.

Des préavis de grève déposés par la CGT, sans pouvoir négocier, ni même être reçu, alors que vous prônez un dialogue social de très bonne qualité à la ville de Rouen alors oui certainement mais pas avec la CGT.

Sachez que nous représentons une majorité des agents de la ville et du ccas, que les agents de votre collectivité nous ont élu à la majorité dans les instances alors, il est important pour nous de vous le rappeler car vous avez tendance à l'occulter souvent et à nous mépriser.

Alors non Monsieur le Maire, cette fois, nous ne participerons pas à cette « mascarade de dialogue social ».

Le fonctionnement de ces instances doit s'améliorer et il nous appartient à nous, élus responsables et respectueux des règles en vigueur, de dénoncer vos agissements.

Le secrétaire Général du Syndicat CGT
LAROSE Guillaume